



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires

Service Eau et Environnement

Bureau Environnement et Biodiversité

Affaire suivie par : Vincent Chancelier

Tél. : 05.49.06.88.19

Adresse mail :vincent.chancelier@deux-sevres.gouv.fr

Réf. :

Niort, le **29 SEP. 2022**

Monsieur le Directeur,

Par demande reçue par télé-formulaire à la Direction départementale des territoires des Deux-Sèvres le 3 août 2022 et enregistrée sous le numéro 79-30191, vous sollicitez une autorisation de défrichement pour une surface de 0,7903 ha sur la commune de Val en Vignes. Après examen, votre dossier est réputé complet à la date du 3 août 2022.

Le numéro d'enregistrement est à rappeler dans toute correspondance envoyée à nos services.

Conformément aux dispositions de l'article R. 341-7 du Code forestier, votre demande donnera lieu à une décision implicite de rejet à l'issue d'un délai d'instruction de six mois à compter de la date de dossier complet susvisée. Votre demande sera ainsi réputée rejetée le 3 février 2023 sauf si une décision expresse vous a été adressée entre-temps.

Vous pourrez contester le rejet tacite de votre demande dans un délai de deux mois à compter de la date d'expiration du délai d'instruction, soit par recours gracieux auprès du Directeur départemental des territoires, soit par un recours hiérarchique auprès de la Préfète des Deux-Sèvres, soit par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Poitiers.

Monsieur Baptiste Wambre
Directeur général délégué de la SAS
Cezay Solaire
Téléport 1 – Business center (4^{ème} étage)
3 avenue Gustave Eiffel
86 360 CHASSENEUIL DU POITOU

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé-recours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Monsieur Vincent CHANCELIER, chargé de l'instruction de ce dossier, vous apportera tous les renseignements qui pourraient vous être utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le directeur départemental,
Par subdélégation,
L'adjoint chef au Service eau et
environnement,



Lionel Chartier